

# L'Atlas

de la BIODIVERSITÉ

*L'atlas prend la plume  
pour présenter son  
travail de fourmi*



# SOMMAIRE



**TOUT CE QUE VOUS  
DEVEZ SAVOIR**



**BILAN DE L'ATLAS  
DE LA BIODIVERSITÉ  
(2021-2023)**



**ET SI ON REDONNAIT  
DE LA PLACE À LA  
BIODIVERSITÉ ?**



**VERS UNE DÉMARCHE  
BIODIVERSITÉ  
2023 - 2027**

Ce livret a été réalisé par la communauté de communes Côte d'Émeraude dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité de la communauté de communes Côte d'Émeraude avec le soutien financier de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité.

Directeur de la publication : Michel Penhouët  
Rédaction : Manon Bélec  
Conception graphique : Gwenn Le Teuff  
Illustrations : Manon Bélec, Gwenn Le Teuff,  
Freepik Photos : Manon Belec, Pixabay ou  
mention

## ÉDITO



En août 2021, la communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE) s'est engagée dans un Atlas de la biodiversité intercommunal soutenu financièrement par l'Office français de la biodiversité. Composé de 35 actions, l'objectif était de préserver et de favoriser l'expression de la biodiversité ordinaire et patrimoniale, notamment au vu de ses services écosystémiques.

Pendant deux ans, ces actions ont été mises en œuvre avec les 8 communes pour répondre aux trois volets de l'Atlas : améliorer la connaissance des espèces et des habitats du territoire, parler et faire parler de la biodiversité et, enfin, rédiger un plan d'actions pour les prochaines années visant à préserver et favoriser la prise en compte et l'expression de la biodiversité sur le territoire.

Ce projet a permis de faire émerger des connaissances nouvelles ainsi qu'une synergie de différents acteurs (élus, agents, associations, naturalistes, citoyens...). L'Atlas s'achève en août 2023, mais la démarche engagée sur le territoire se poursuit grâce aux connaissances acquises.

Finalement, nous retenons de l'Atlas que la nature et l'humain se superposent : l'humain est dans la nature, il est le vivant et il en dépend. Il est donc nécessaire de protéger la diversité du vivant. Pour cela, nous avons le plaisir de partager avec vous le bilan de l'Atlas de la biodiversité 2021-2023 et de vous présenter le Plan Local pour la Biodiversité 2023-2027.

©Patrick Chevalier



Pascal Guichard,  
Président de la CCCE



Michel Penhouët,  
Vice-Président à l'environnement de la CCCE



# L'Atlas

de la **BIODIVERSITÉ**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CÔTE D'ÉMERAUDE

Popularisé en 1992 lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro, **la biodiversité** désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

**La nature et la biodiversité jouent un rôle essentiel pour l'être humain. Elle passe notamment par les services écosystémiques apportés au cadre de vie : l'approvisionnement (nourriture, médicaments...), l'enrichissement culturel, esthétique et éducatif ou encore les services supports qui permettent le bon fonctionnement de la Terre (formation des sols, cycle de l'eau, captation de carbone, limitation des inondations, pollinisation...).**



Aujourd'hui, les activités humaines comme l'urbanisation, la surexploitation, l'usage de produits chimiques, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, la destruction des habitats... **conduisent à une dégradation des milieux naturels trop rapide pour que les espèces puissent s'y adapter.**

À l'échelle mondiale cela peut entraîner une 6<sup>ème</sup> extinction de masse entièrement causée par l'Humain : **75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes marins sont fortement dégradés** selon le site du ministère de la transition écologique. La France fait partie des 10 pays abritant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées (1 301 espèces). La Bretagne abrite, à l'échelle de la métropole, 62% des mammifères, 30% des plantes à fleurs et 66% des

oiseaux nicheurs. 21% des espèces au risque d'extinction connu sont menacées, selon l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB). Notre région a donc une responsabilité forte dans la préservation de la biodiversité. Le constat d'une érosion accélérée de celle-ci interroge la responsabilité de tous, notamment à l'échelle locale.

Afin d'évaluer son état de santé sur notre territoire, puis de définir un programme d'actions visant à préserver la biodiversité bretonne, la CCCE a décidé, à travers de l'Atlas de la biodiversité (2021-2023) d'établir un état des lieux de la connaissance (espèces et habitats) et des acteurs impliqués sur son territoire. Ce livret présente les résultats et perspectives de ce travail partenarial.



# TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

## Des zones pour préserver le patrimoine naturel

### ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF) - inventaires :

Type I : foyer de biodiversité,

Type II : secteur plus large de forte potentialité écologique,

**Objectif :** Offrir des éléments techniques de connaissances et d'évaluation du patrimoine naturel grâce à des inventaires.

**Pilote :** La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

### ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) - inventaires :

**Objectif :** Élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces écologiques remarquables.

**Pilote :** Les départements (ou délégation au Conservatoire du littoral).

### NATURA 2000 - gestion contractuelle :

**Objectif :** Assurer la survie à long terme des espèces et des habitats d'intérêt communautaire particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe, en s'appuyant sur deux directives : oiseaux (ZPS) et habitats (ZSC).

**Pilote :** Multiples (État, collectivités locales, associations)

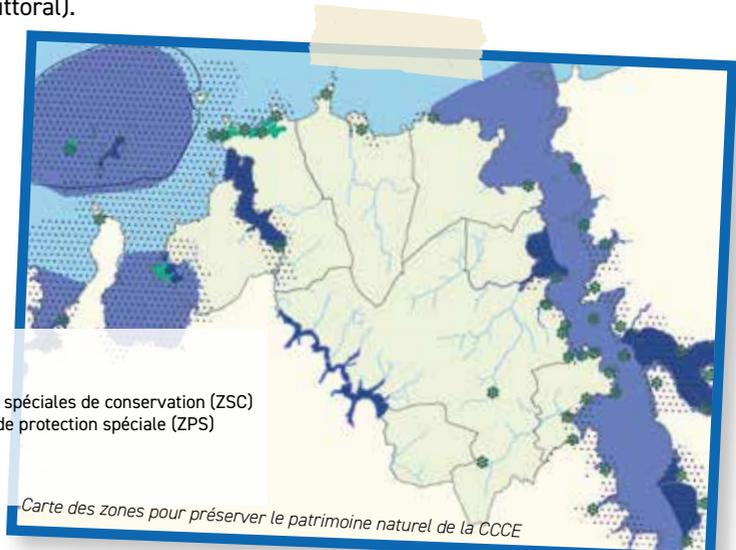
### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE PROTECTION BIOTOPE (APPB) - protection réglementaire :

**Objectif :** Fixer les mesures à mettre en place pour protéger le milieu en lui-même et non les espèces.

**Pilote :** Le Préfet



- ∴ Natura 2000 : Zones spéciales de conservation (ZSC)
- Natura 2000 : Zone de protection spéciale (ZPS)
- ZNIEFF type 1
- ZNIEFF type 2

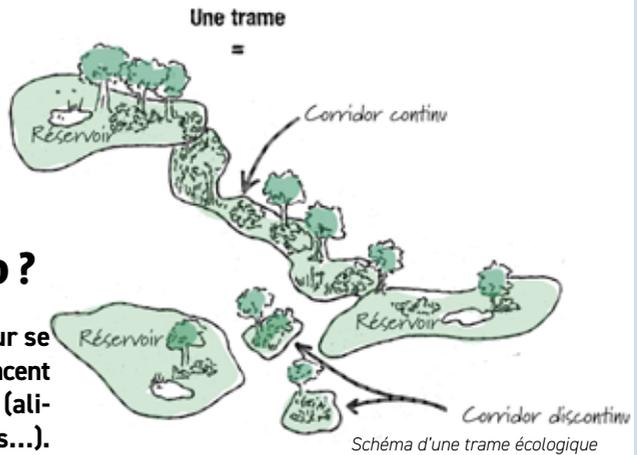


Carte des zones pour préserver le patrimoine naturel de la CCCE

# Trames, corridors, réservoirs : késako ?

Le vivant a besoin de place pour se développer : les espèces se déplacent selon leurs différents besoins (alimentation, reproduction, abris...).

Elles passent d'un réservoir de biodiversité à un autre (lieux ressources des espèces) en suivant des corridors écologiques (voies de déplacement). Ces connexions sont appelées «trames». L'activité humaine morcelle les continuités écologiques en créant des ruptures dans les espaces de vie de la biodiversité.



## QUELLES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ?



### TRAME VERTE ET BLEUE :

Continuités terrestres (haies bocagères, boisements, prairies, talus...) et aquatiques (rivières, zones humides, mares...).



### TRAME TURQUOISE :

Espaces naturels qui connectent la terre et l'eau et nécessaires à l'accomplissement des cycles biologiques des espèces comme la salamandre tachetée (*Salamanca salamandra*).



### TRAME LITTORALE :

Interface terre-mer, notamment sur l'estran ou les falaises littorales.



### TRAME NOIRE :

Continuité de l'obscurité. A travers cette trame, on interroge notamment l'éclairage nocturne (public et privé, enseigne lumineuse...).



### TRAME BRUNE :

Continuité des sols naturels en profondeur. Ils abritent plusieurs milliers d'espèces (animaux, champignons, bactéries...)



### TRAME BÂTIE - GRISE :

Continuité urbaine, plus ou moins dense, qui peut présenter des obstacles (notamment aériens) et des ruptures (routes) aux espèces. Elle peut aussi accueillir une biodiversité spécifique (ex. : hirondelles de fenêtre).



### TRAME BLANCHE :

Continuité silencieuse où le vivant peut communiquer facilement, par opposition aux zones affectées par la pollution sonore.



# La biodiversité, une thématique transversale à la CCCE

## Restauration des milieux aquatiques

La restauration de cours d'eau consiste notamment à supprimer des obstacles empêchant la libre circulation des poissons, invertébrés et des sédiments. Elle fait partie de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) assurée par la CCCE.

## Paysage et bocage

Le programme de préservation des paysages se traduit par un accompagnement technique et financier des agriculteurs pour la replantation de haies bocagères, la fourniture d'arbres fruitiers pour les particuliers et la réalisation d'un observatoire des paysages.

## Alimentation

Depuis 2020, la CCCE s'est engagée un Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) pour rapprocher la demande alimentaire de sa production locale.

## Randonnée

La CCCE gère et entretient les circuits de randonnée du territoire, notamment grâce à son chantier d'insertion sous l'appellation *Brigade Nature*.

## Gestion des Espaces Naturels Sensibles

Les propriétés du Conservatoire du littoral situées sur les communes costarmoricaïnes du territoire sont gérées par la communauté de communes depuis 2005 pour maintenir leur équilibre écologique (travaux d'aménagement, entretien, surveillance, valorisation, actions pédagogiques...).

## Énergie

La communauté de communes propose à ses communes depuis 2011 de bénéficier des services du conseiller énergie pour optimiser la consommation d'énergie et d'eau du patrimoine public (bâtiment, éclairage public et véhicules) et favoriser le recours aux énergies renouvelables.

## Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), en cours de construction, vise à élaborer des actions bénéfiques pour le climat en associant l'ensemble des acteurs du territoire selon plusieurs axes : réduction des consommations, adaptation, passage aux énergies renouvelables et amélioration de la qualité de l'air.

**Et d'autres encore** comme le programme local de l'habitat, la petite enfance, la gestion du patrimoine...



## Les bons conseils de l'Atlas

### **EN MILIEU NATUREL :**

- Rester sur les chemins et sentiers balisés ou matérialisés. Respecter les clôtures.
- Ne pas faire de feu, ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lièges et broussailles.
- Conserver ses déchets et les rapporter chez soi.
- Admire les fleurs sans les cueillir
- Ne pas s'approcher d'animaux sauvages, attendre qu'ils se mettent à l'abri pour continuer. Ne pas les nourrir !
- Contrôler son chien (rappel ou maintien en laisse).
- Vérifier si le mouillage de l'embarcation et la mise à l'eau sont autorisés.
- Stationner sur les parkings autorisés.

### **J'AI TROUVÉ UN ANIMAL SAUVAGE BLESSÉ, QUE FAIRE ?**

- Contacter le centre de soins le plus proche,
- Protéger ses mains avant toute manipulation,
- Ne pas le nourrir, ni donner à boire,
- Ne pas parler à l'animal,
- Ne pas le manipuler, ni tenter de le prendre en photo,
- Ne pas laver l'animal si celui-ci est mazouté,
- Seulement si besoin : mettre l'animal dans un carton fermé et percé de trous au calme à température ambiante, sans animaux domestiques autour,

**Station LPO Ile Grande – centre de soins faune sauvage :**  
**02 96 91 91 40** (de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h)  
**romain.morinere@lpo.fr** – Laisser un message vocal si les soigneurs sont sur le terrain.

### **QUI CONTACTER EN CAS DE QUESTIONS SUR ... ?**

... le Plan Local pour la Biodiversité :

- **Manon BÉLEC** - [m.belec@cote-emeraude.fr](mailto:m.belec@cote-emeraude.fr)  
*Coordinatrice biodiversité à la CCCE*
- **Les relais communaux**, chaque commune a désigné un élu et un agent comme référents. *Découvrez vos relais communaux sur [atlasdelabiodiversite.cote-emeraude.fr](http://atlasdelabiodiversite.cote-emeraude.fr)*

... les aménagements et travaux en présence d'espèces protégées :

- **L'Office français de la biodiversité** - 84, rue de Rennes  
35510 Cesson-Sévigné - 02 23 45 06 06 [dr.bretagne@ofb.gouv.fr](mailto:dr.bretagne@ofb.gouv.fr)
- **Direction Départementale des Territoires et de la Mer 22 (DDTM)** : 1 rue du parc - CS 52256 22022  
Saint-Brieuc - 02 96 75 66 22  
[ddtm-dml@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:ddtm-dml@cotes-darmor.gouv.fr)
- **Direction Départementale des Territoires et de la Mer 35 (DDTM)** : 12, rue Maurice-Fabre CS 23167  
35031 Rennes - 02 90 02 32 00  
[ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr)

# BILAN DE L'ATLAS (2021-2023)

## L'ATLAS EN CHIFFRES :

|           |  |
|-----------|--|
| <b>8</b>  | Comités de pilotage                                    |
| —         |  |
| <b>16</b> | Relais communaux                                       |
| —         |  |
| <b>10</b> | Structures naturalistes<br>partenaires                 |
| —         |  |
| <b>5</b>  | Groupes<br>de travail                                  |
| —         |  |
| <b>2</b>  | Structures locales<br>d'éducation à<br>l'environnement |
| —         |  |
| <b>8</b>  | Groupes<br>d'espèces observés                          |
| —         |  |
| <b>1</b>  | Atlas participatif                                     |
| —         |  |
| <b>1</b>  | agent à temps plein                                    |

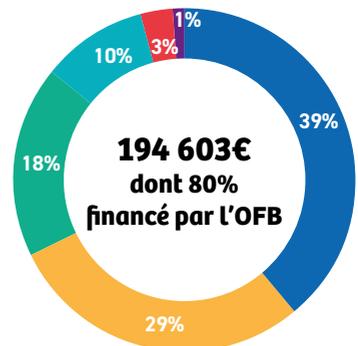
## Un Atlas collectif

L'Atlas de la biodiversité s'est construit avec les huit communes de la communauté de communes Côte d'Émeraude : Dinard, Lancier, La Richardais, Le Minihic-sur-Rance, Pleurtuit, Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Lunaire et Trémérec. Chaque commune est représentée par deux relais communaux : un élu et un agent. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés de la CCCE pour la mise en œuvre des actions.

L'Atlas s'est également construit avec différents partenaires locaux (Office de tourisme, structures d'éducation à l'environnement, associations naturalistes...) et régionaux (associations naturalistes,

Agence bretonne de la biodiversité...). Tous ces partenaires ont fortement contribué à la mise en œuvre collective du projet.

En tout, plus de 30 actions ont été réalisées grâce à un rythme soutenu et à l'implication de tous les partenaires : des inventaires naturalistes aux sorties découvertes, en passant par les animations, les causeries « biodiv' » ou encore la mise en place d'un atlas participatif et la création de réseaux sociaux pour diffuser des informations concernant la faune, la flore et la fonge qui nous entourent.



# Un Atlas citoyen

## DES OUTILS POUR DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ

Parler et faire parler de la biodiversité sont les maîtres-mots de cet Atlas. Ainsi, des outils de communication permettent aux communes d'interpeller et de sensibiliser leurs habitants.

Itinérante de juillet 2022 à août 2023, l'exposition «Portraits de biodiversité» réunit 20 panneaux, présentant différents habitats naturels et les espèces y évoluant. Un livret de questions-réponses accompagne l'exposition. Trois expositions « Zoom sur.. » sont venues compléter la série : les herbiers de zostères (*Zostera marina* et *Zostera noltii*), les oiseaux des jardins et les papillons de nuit.

L'exposition à Pleurtuit

### L'ATLAS EN CHIFFRES :

+ de 25

Sorties découvertes organisées sur le territoire



Comptage de nids d'hirondelle, cueillette de champignons, observations des oiseaux, randonnée botanique, pêche à pied ou encore découverte des herbiers marins de zostères... en tout, environ 280 participants ont profité gratuitement de la connaissance de professionnels naturalistes sur le terrain.

+ de 20

Animations grand public

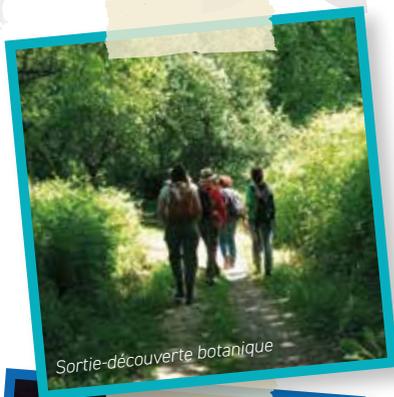


Afin de s'adresser à tous les publics, d'autres types d'animations ont été réalisés. En voici quelques exemples :

- **Le crieur** est le naturaliste loufoque de la Côte d'Émeraude. Présent sur tous les marchés (ou événements municipaux), il a accompagné l'Atlas entre août 2022 et juillet 2023 pour « crier » son actualité et diverses comptines sur la faune et la flore.
- **La biodiversité d'hier et d'aujourd'hui** : réalisé dans le cadre d'un stage de fin d'études, ce recueil de paroles de nos aînés met en avant les évolutions de la biodiversité et sa perception par le grand public. Grâce à de belles aquarelles, faites un voyage dans le temps. Ce livret est disponible gratuitement à l'office de tourisme.

Le Crieur à Saint-Lunaire

Le recueil de paroles



Sortie-découverte botanique

- **La rando-biodiv en autonomie** invite randonneurs et curieux de nature à (re)découvrir un sentier de randonnée par le prisme de la biodiversité. Un livret d'accompagnement a été diffusé à l'occasion de la Fête de la nature 2023 sur le site de l'Atlas et dans les bureaux d'informations de l'Office de tourisme. En répondant à une vingtaine de questions, les participants ont pu découvrir la faune et flore présentes sur le circuit. Deux agents de l'Office français de la biodiversité ont été présents le 28 mai 2023.

- **Ce soir, on cause biodiv'!** En parallèle des sorties découvertes sur le terrain, deux causeries ont été organisées.

La première, en février 2023, portait sur les champignons. Grâce à un intervenant mycologue de la Société Mycologique de Rennes, les participants

ont pu y apercevoir la complexité du monde de la fonge, aussi vaste que la faune et la flore !

Une deuxième causerie, organisée par C.O.E.U.R. Émeraude pour laquelle la CCCE était partenaire, portait sur les zostères (*Zostera marina* et *Zostera noltii*) lors de la journée mondiale des herbiers marins, le 1<sup>er</sup> mars 2023. Planète Mer a fait découvrir cette plante marine présente sur le littoral de la Côte d'Émeraude qui a la particularité d'être également un habitat naturel protégé.



Causerie sur la fonge

L'Atlas de la biodiversité a également été présenté dans des écoles de Dinard, Pleurtuit et Saint-Lunaire à l'initiative des enseignants. La coordinatrice de l'Atlas a expliqué aux enfants des trois écoles son métier et le rôle de l'Atlas.





## LES AVIS DE RECHERCHE

Définis avec les partenaires naturalistes (Bretagne Vivante, Planète Mer et C.O.E.U.R Émeraude), les avis de recherche invitent les citoyens à observer certaines espèces faciles à identifier qui apportent des informations sur l'état de santé du milieu naturel dans lequel elles évoluent. On parle alors d'espèces « bio-indicatrices ».

**Et vous, les avez-vous vus ?**



## Un Atlas participatif

### **L'ATLAS PARTICIPATIF EN CHIFFRES\* :**

**7**

Enquêtes participatives

**1 037**

Observations

**275**

Espèces observées

**149**

Utilisateurs inscrits  
sur la plateforme

\*au 17 juillet 2023

Une plateforme cartographique de partage d'observations de la biodiversité est en ligne depuis février 2022 pour réaliser un atlas participatif.

En plus du partage d'observations, cette plateforme offre un espace de documentation sur la biodiversité : des aides à l'identification des espèces, réalisées par des partenaires bretons, des documents et actualités de l'Atlas, des synthèses naturalistes ainsi que 11 avis de recherche.

L'atlas participatif, ouvert à tous, est le principal outil de contribution citoyenne de l'Atlas. Afin d'ancrer cette action dans une démarche territoriale plus vaste, la plateforme évolue et intègre un nouvel outil mutualisé avec les collectivités

voisines réalisant également des Atlas de la biodiversité (Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération et Mesnil Roch). Ainsi, il est désormais possible de partager ses observations de biodiversité à l'échelle du futur Parc naturel régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude.

Une seule adresse à retenir :

**[atlasdelabiodiversite.  
cote-emeraude.fr](https://atlasdelabiodiversite.cote-emeraude.fr)**

*Alors observez, cliquez,  
participez !*

### **Zoom sur : l'enquête Biodiv' Junior**

En lien avec trois structures locales d'éducation à l'environnement (Escale Bretagne, Planète Mer et le Club Nautique de Lancieux), une enquête spécifique s'est construite pendant l'Atlas. Cette enquête est à destination des classes engagées dans des aires éducatives ou des zones d'observation de la biodiversité. Elle sera opérationnelle à la rentrée scolaire 2023.



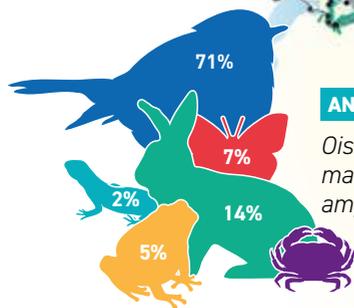
L'exposition à Lancieux, ©M. Duclos

## 1 037 OBSERVATIONS\* SUR LE TERRITOIRE :

\*au 30 juin 2023

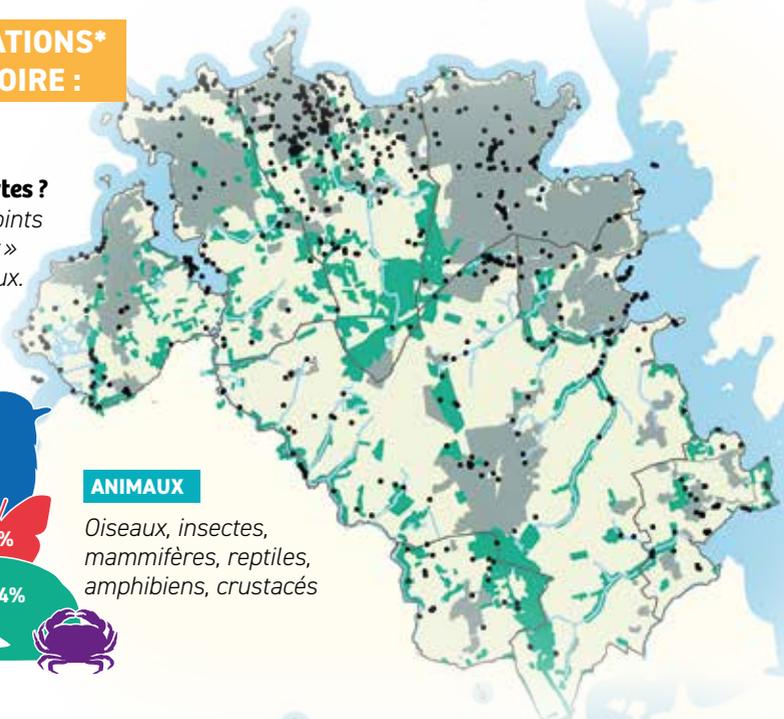
### Comment lire les cartes ?

Exemple : 71% des points de la carte « animaux » concernent les oiseaux.



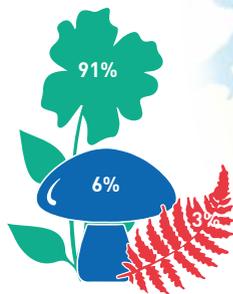
### ANIMAUX

Oiseaux, insectes, mammifères, reptiles, amphibiens, crustacés



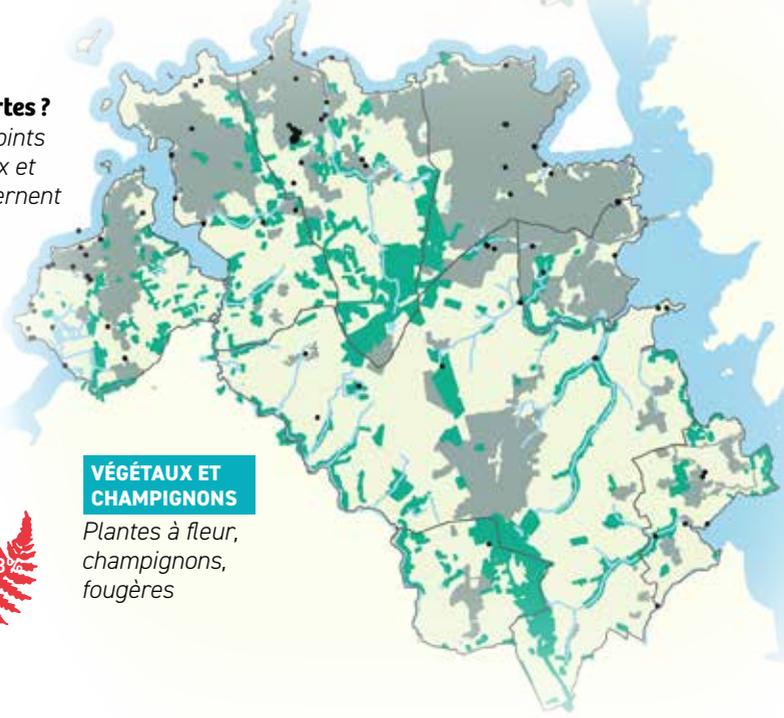
### Comment lire les cartes ?

Exemple : 91% des points de la carte « végétaux et champignons » concernent les plantes à fleurs.



### VÉGÉTAUX ET CHAMPIGNONS

Plantes à fleur, champignons, fougères





## Des espèces observées à la loupe

L'Atlas a permis la commande d'inventaires faune-flore-fonge auprès des partenaires naturalistes locaux et régionaux. Huit conventions de partenariat ont été signées dès février 2022. Certains groupes ont fait l'objet d'une synthèse des connaissances existantes et d'autres d'investigations plus approfondies afin d'améliorer la connaissance des espèces animales, végétales et fongiques du territoire. Pour chaque groupe, un document synthétique est disponible sur [atlasdelabiodiversite.cote-emeraude.fr](https://atlasdelabiodiversite.cote-emeraude.fr) De plus, des formations techniques ont été dispensées aux relais communaux par les partenaires naturalistes.

### LES GROUPES D'ESPÈCES

#### Les chauves-souris (Chiroptères)

##### 17 espèces

par Bretagne Vivante (BV)

Le territoire de la CCCE offre une diversité de milieux intéressants pour l'accueil de ces espèces. Il est notamment le lieu de vie du **grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*), considéré comme en danger sur la liste rouge de Bretagne.

**En + :** Formation technique sur les chiroptères pour reconnaître leurs gîtes estivaux et hivernaux, notamment dans les bâtiments publics.



#### Les mammifères (hors Chiroptères)

##### 15 espèces

par le Groupe Mammalogique Breton (GMB)

Présents sur le territoire de la CCCE, le **lapin de garenne** (*Oryctolagus cuniculus*) et le **muscardin** (*Muscardinus avellanarius*) figurent comme quasi menacés dans la liste rouge régionale. À noter également la reconquête récente sur le territoire de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

**En + :** Formation technique sur le muscardin (*Muscardinus avellanarius*) pour apprendre à reconnaître ses traces dans les haies bocagères.



## Les amphibiens et reptiles

**13 et 7 espèces**

par Vivarmor Nature (VN)

Des espèces rares à l'échelle régionale, telles que le **pélogyte ponctué** (*Pelodytes punctatus*) et le **crapaud calamite** (*Bufo calamita*), font partie des plus observées. Le **tritron ponctué** (*Lissotriton vulgaris*) n'est connu qu'au tertre Corlieu à Lancieux. 7 espèces de reptiles sur les 9 présentes en Bretagne sont présentes sur la CCCE, ce qui permet de considérer la connaissance de celles-ci comme satisfaisante à l'échelle du territoire.

**En + :** Formation technique sur la **rainette verte** (*Hyla arborea*) avec Vivarmor Nature pour détecter sa présence dans les points d'eau .

## Les oiseaux

**199 espèces**

par le Groupe d'Études Ornithologique des Côtes d'Armor (GEOCA)

Les relevés réalisés sur la CCCE entre 2012 et aujourd'hui sont très largement réalisés sur le littoral et les bourgs. 90 espèces sont considérées comme menacées et rares. Le territoire a une grande responsabilité vis-à-vis de la conservation et la restauration des habitats dont les oiseaux dépendent.



## Les champignons

**292 espèces**

par les Sociétés Mycologiques de Rennes et des Côtes d'Armor (SMR / SMCA)

L'Atlas aura permis d'identifier de nouvelles espèces : 4 pour la Bretagne, 9 pour les Côtes d'Armor et 20 pour l'Ille-et-Vilaine. 70 espèces ont été identifiées sur l'ENS de la pointe de Cancaval et 78 ont été observées sur une pelouse de quelques centaines de m<sup>2</sup> à la pointe de la Jument !



## Les invertébrés

**1595 espèces**

par le Groupe d'Études des Invertébrés d'Armorique (GRETIA)

La présence d'insectes pollinisateurs dépend de la disponibilité de l'habitat, de la diversité de plantes à fleur présente pour se nourrir et de l'absence de pollution. Grâce à des milieux littoraux, des roselières arrière-littorales ou des milieux plus secs comme les dunes et pelouses, le territoire offre des possibilités d'accueil à diverses espèces rares en Bretagne.





## La flore et les habitats naturels

### 1003 espèces

par C.O.E.U.R. Émeraude (Comité Opérationnel des Élus et Usagers de la Rance) grâce aux données du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB).

Le diagnostic des enjeux liés à la flore et aux habitats naturels du territoire met en évidence la responsabilité forte du territoire de la CCCE vis-à-vis des habitats que sont les pelouses et les prairies littorales et les végétations de prés salés.



## Les mares

### 38 espèces

par les Fédérations de Chasse d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor (FDC35 / FDC22)

Dans une mare, un étang ou même un ruisseau, on compte énormément d'espèces différentes. Beaucoup y passent une partie de leur vie avant de passer à un mode de vie terrestre. En tout, ce sont 8 amphibiens, 8 poissons, 3 familles d'invertébrés, 7 familles de coléoptères, 5 familles d'hémiptères\*, 3 familles de mollusques et 4 familles d'odonates\*\* qui ont été observés dans 19 mares ou points d'eau pendant l'Atlas.

\*Hémiptère : ordre d'insectes comprenant les pucerons, les punaises ou les cigales.

\*\*Odonate : ordre d'insectes comprenant les libellules et les demoiselles.

\*\*\*Inféodé : se dit d'une espèce qui est très fortement liée à un organisme ou un milieu et qui peut difficilement vivre sans.

## L'estran

### 205 espèces

par Planète Mer (PM)

Les habitats de l'estran accueillent une riche biodiversité avec des espèces inféodées\*\*\* à ces milieux très particuliers. 3 milieux ont été observés en détails pendant l'Atlas : les herbiers marins de zostères (*Zostera marina*), la laisse de mer et l'estran rocheux.

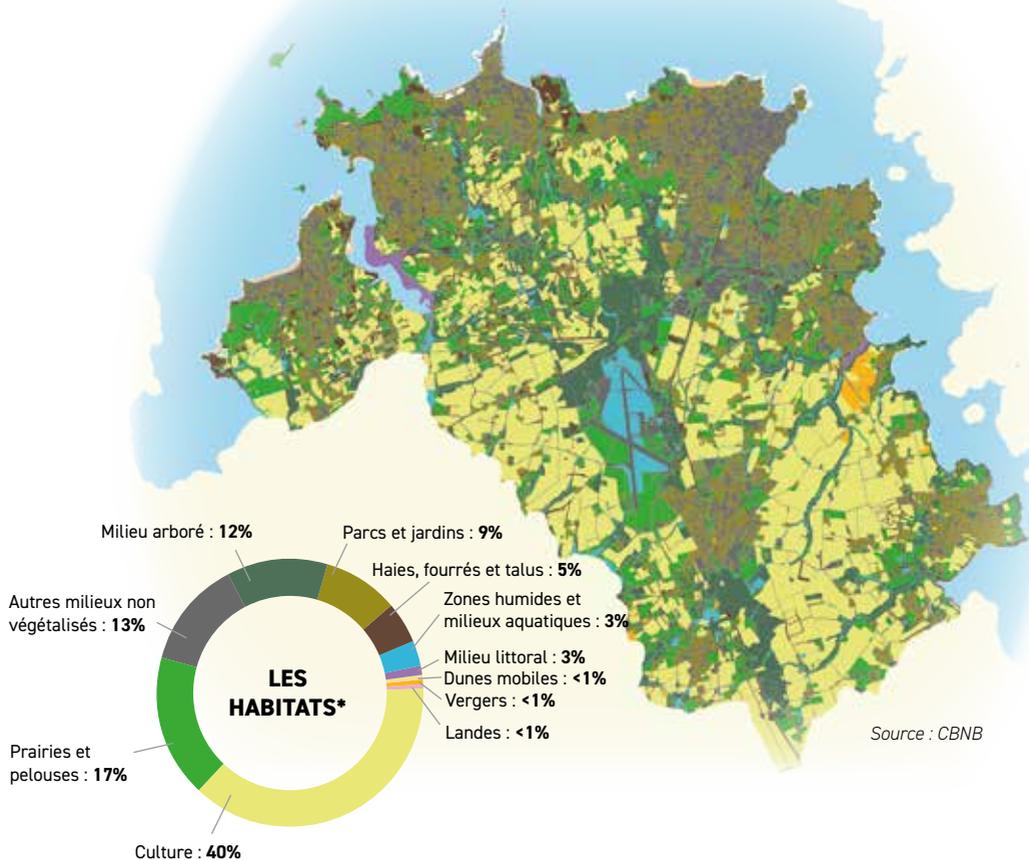
**En + :** Formation sur les pratiques de gestion favorables aux cycles biologiques réalisés au sein des services concernés grâce au partage d'expérience de Saint-Lunaire.



Littorine à Saint-Briac-sur-Mer

Mare à La Richardais

Anguilles à Lancieux



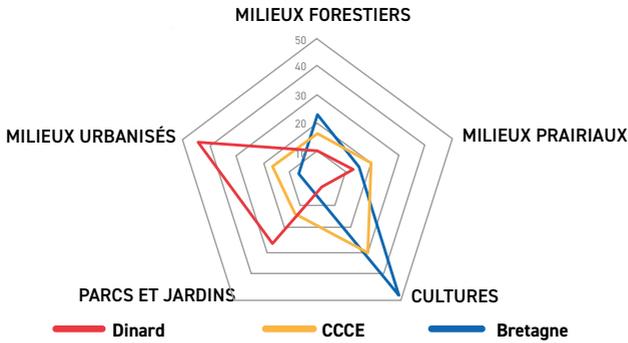
**Le territoire présente une urbanisation importante. On y retrouve également de nombreux habitats naturels pour lesquels la communauté de communes a une responsabilité à l'échelle régionale :**

- Les dunes du Frémur (Saint-Briac-sur-Mer), de Longchamp (Saint-Lunaire) et du tertre Corlieu (Lancieux). Ces sont des habitats rares et fragiles qui abritent une végétation d'intérêt patrimonial et certains champignons typiquement dunaires.
- Le site du tertre Corlieu, qui accueille également des pollinisateurs rares et le triton ponctué.
- Le bocage, où la présence du muscardin (*Muscardinus avellanarius*) a été observée.
- Les prairies de zones humides, menacées par le drainage des terres agricoles et l'urbanisation.
- Les gîtes d'hibernation et de reproduction du grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).
- Le bassin versant du Frémur et de l'Étanchet, qui peuvent devenir des habitats potentiels pour la loutre d'Europe (*Lutra lutra*).
- Les herbiers marins de zostères, qui abritent une riche biodiversité marine.

\*Habitat naturel : milieu défini par sa végétation et par un ensemble de facteurs environnementaux où une ou plusieurs espèces peuvent réaliser leur cycle de vie



# Que s'est-il passé à ... Dinard ?



Comptage des hirondelles  
Crieur de l'Atlas

Plage de St Enogat

Exposition  
Portraits de biodiversité

Inventaire flore



Echappée Naturelle & Sensible

# Atlas participatif :

Sur **177 observations** dans la commune il y a :

| FLORE ET FONGE (CHAMPIGNONS)  |   |   | FAUNE   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Champignons   | Fougères  | Plantes à fleur   | Amphibiens  | Crustacés   | Mammifères  | Oiseaux   | Reptiles  | Insectes   |
| 2%  | 5%  | 93%   | 2%  | 1%  | 3%  | 83%   | 1%  | 10%  |

Inventaire de l'estran rocheux



Sortie découverte de l'estran

Plage du Prieuré



Inventaire fonge

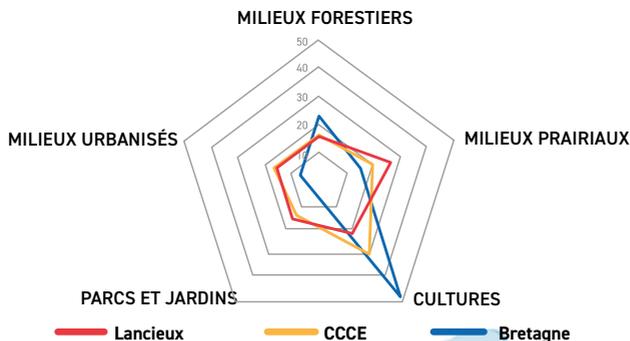
Pointe de la Jument



Fête de la Nature 2022,  
Fête du port, de la mer et des littoraux  
2022/2023,  
Dinard en fête à St-Alexandre



# Que s'est-il passé à ... Lancieux ?



Sortie découverte botanique



Spectacle de rue

Sortie découverte de la pêche à pied

Exposition Portraits de biodiversité

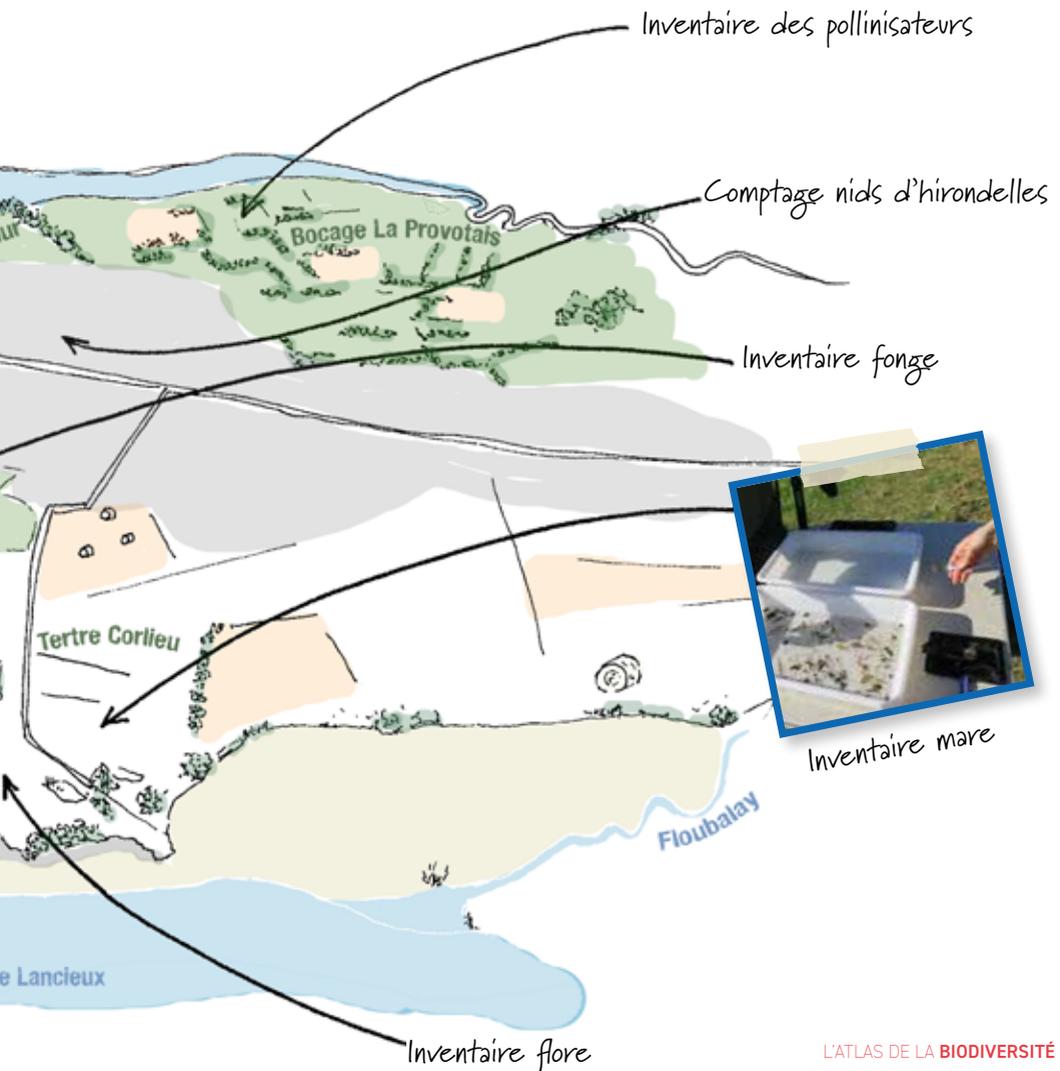


Sortie découverte d'Echappée Naturelle & Sensible

# Atlas participatif :

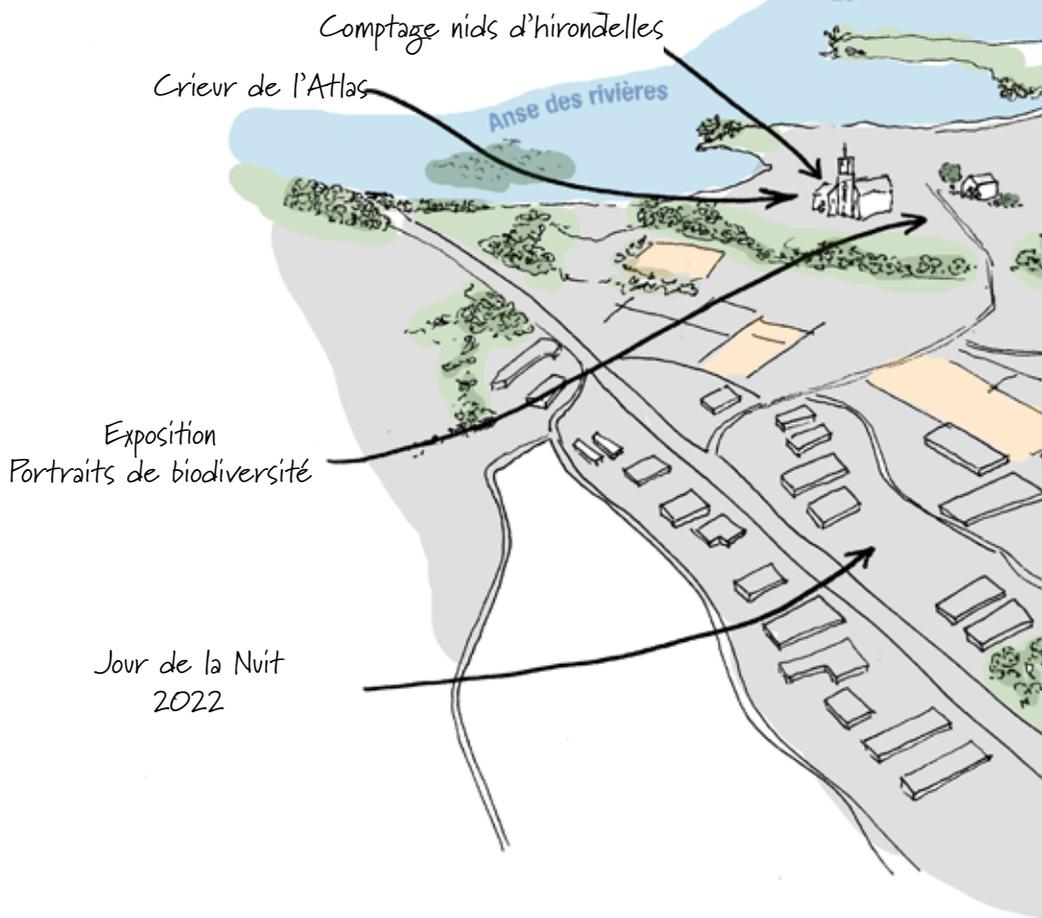
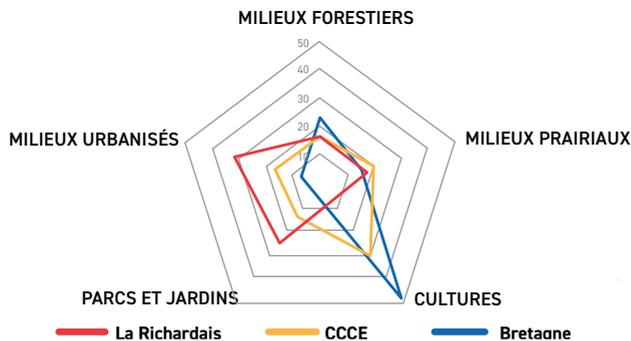
Sur **123 observations** dans la commune il y a :

| FLORE ET FONGE (CHAMPIGNONS)  |   |   |   | FAUNE   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Champignons   | Fougères  | Plantes à fleur   | Amphibiens  | Crustacés   | Mammifères  | Oiseaux   | Reptiles  | Insectes   |
| 0%  | 0%  | 100%  | 3%  | 3%  | 10%   | 79%   | 5%  | 0%   |





# Que s'est-il passé à ... La Richardais ?



# Atlas participatif :

Sur **75 observations** dans la commune il y a :

## FLORE ET FONGE (CHAMPIGNONS)

## FAUNE



Champignons

0%



Fougères

14%



Plantes à fleur

86%



Amphibiens

1%



Crustacés

0%



Mammifères

6%



Oiseaux

88%



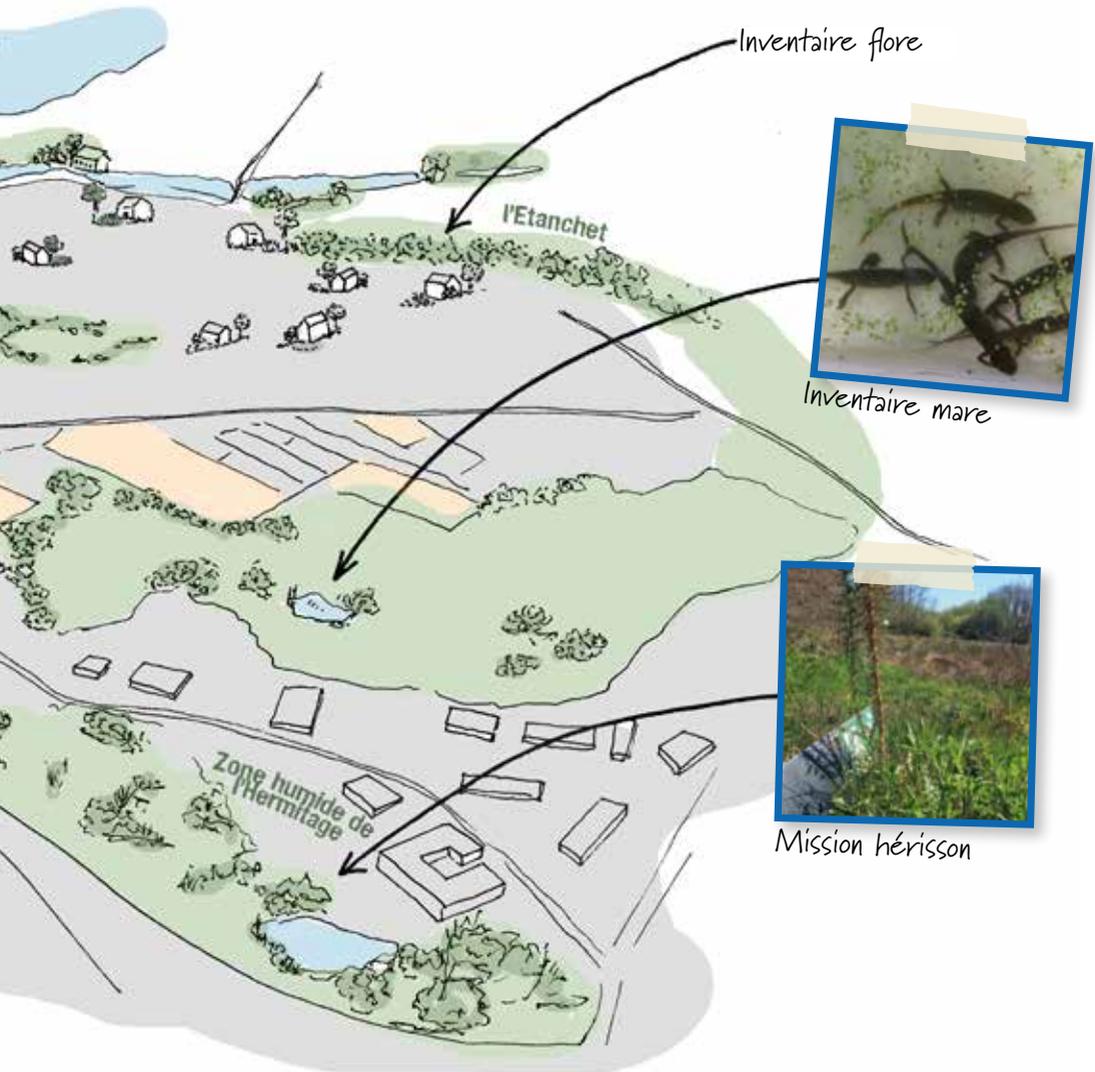
Reptiles

2%



Insectes

3%



Inventaire flore

l'Etanchet

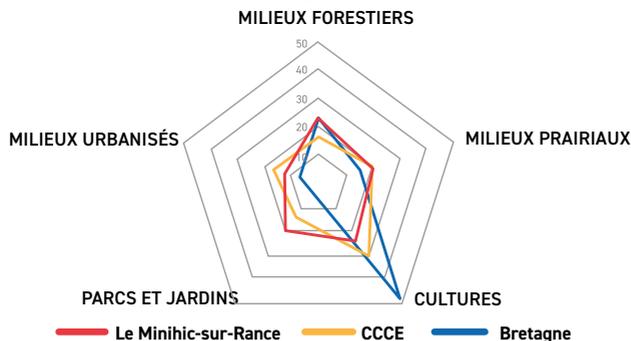
Inventaire mare

Zone humide de l'Hermitage

Mission hérisson



# Que s'est-il passé au... Minihiac-sur-Rance ?



Exposition  
Portraits de biodiversité

Crieur de l'Atlas



Comptage des nids  
d'hirondelles



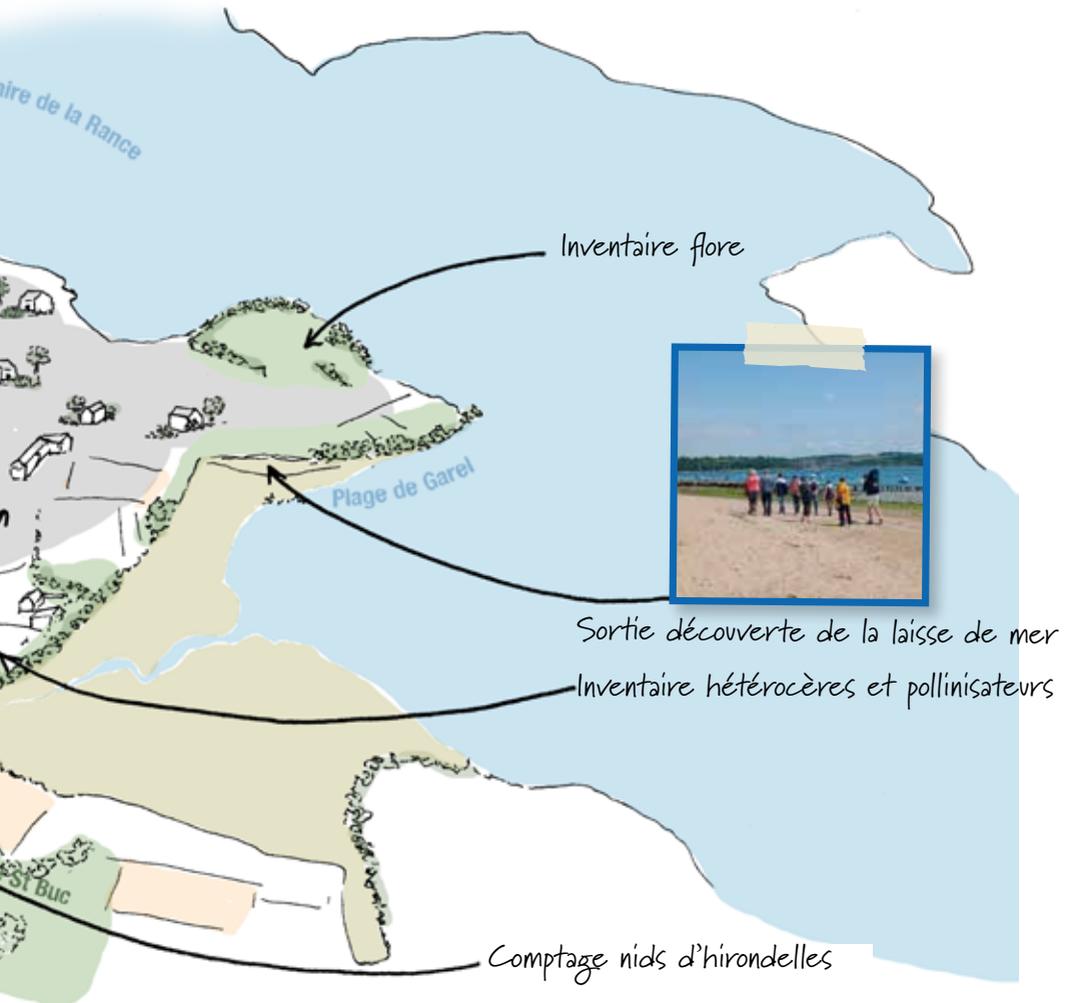
Inventaire mare

Prospection muscardin

# Atlas participatif :

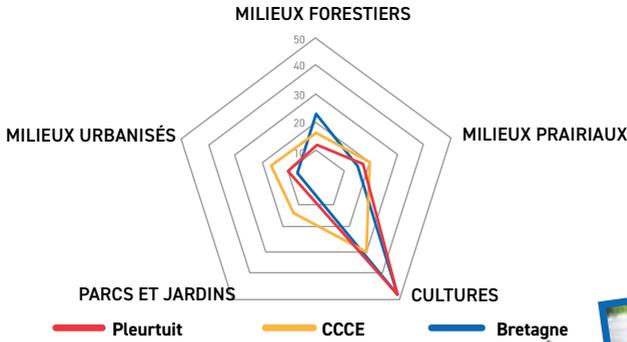
Sur **54 observations** dans la commune il y a :

| FLORE ET FONGE (CHAMPIGNONS)  |   |   |   | FAUNE   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Champignons   | Fougères  | Plantes à fleur   | Amphibiens  | Crustacés   | Mammifères  | Oiseaux   | Reptiles  | Insectes   |
| 40%   | 0%  | 60%   | 14%   | 6%  | 12%   | 60%   | 0%  | 8%   |





# Que s'est-il passé à ... Pleurtuit ?



Sortie découverte des papillons de nuit

Sortie découverte des chiroptères

Inventaires hétérocères et pollinisateurs



Crieur de l'Atlas

Exposition  
Portraits de biodiversité

Rives du Frémur

# Atlas participatif :

Sur **149 observations** dans la commune il y a :

## FLORE ET FONGE (CHAMPIGNONS)



Champignons

14%



Fougères

0%



Plantes à fleur

86%



Amphibiens

4%



Crustacés

0%



Mammifères

23%



Oiseaux

57%



Reptiles

2%



Insectes

14%



Randonnée & biodiversité

Inventaire fonge

Inventaire flore

Inventaire mare

Pointe de Cancaval

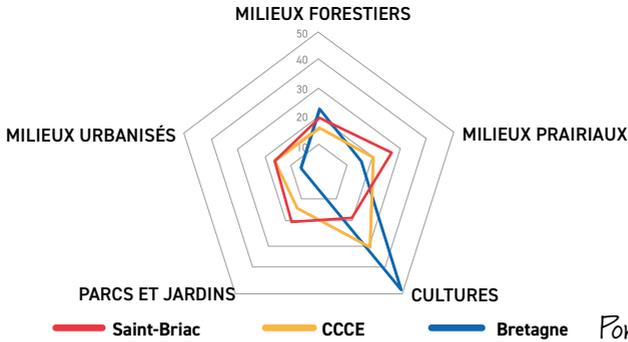
Prospection acoustique  
chiroptères



Comptage des nids  
d'hirondelles



# Que s'est-il passé à ... Saint-Briac-sur-Mer ?

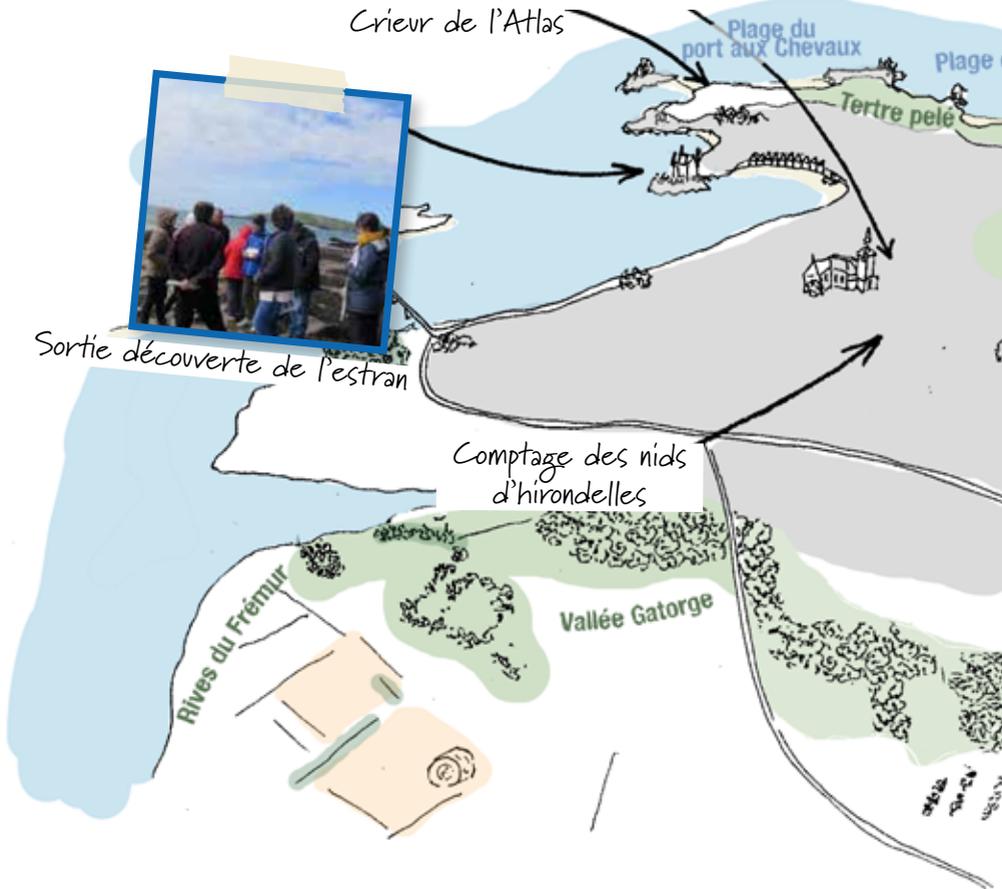


Exposition  
Portraits de biodiversité

Crieur de l'Atlas



Sortie découverte de l'estran



# Atlas participatif :

Sur **81 observations** dans la commune il y a :

| FLORE ET FONGE (CHAMPIGNONS)  |   |   | FAUNE   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Champignons   | Fougères  | Plantes à fleur   | Amphibiens  | Crustacés   | Mammifères  | Oiseaux   | Reptiles  | Insectes   |
| 12%   | 12%   | 76%   | 4%  | 4%  | 17%   | 73%   | 1%  | 1%   |



Sensibilisation à la pêche respectueuse

Inventaire mare

de Port Hue

Garde Guérin

La fosse

Inventaire fonge

Inventaire flore

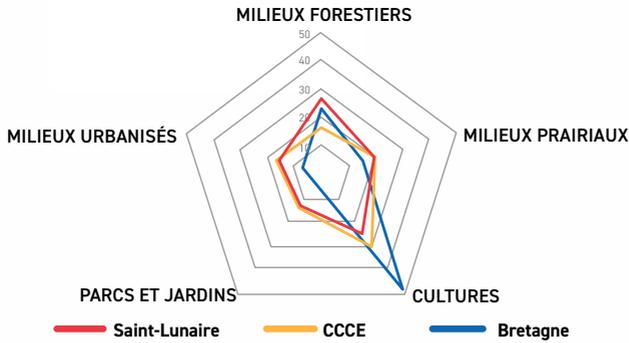


Inventaire pollinisateurs





# Que s'est-il passé à ... Saint-Lunaire ?



Exposition Portraits de bio-diversité, herbiers marins & papillons de nuit

Dune de Longchamps



Crieur de l'Atlas



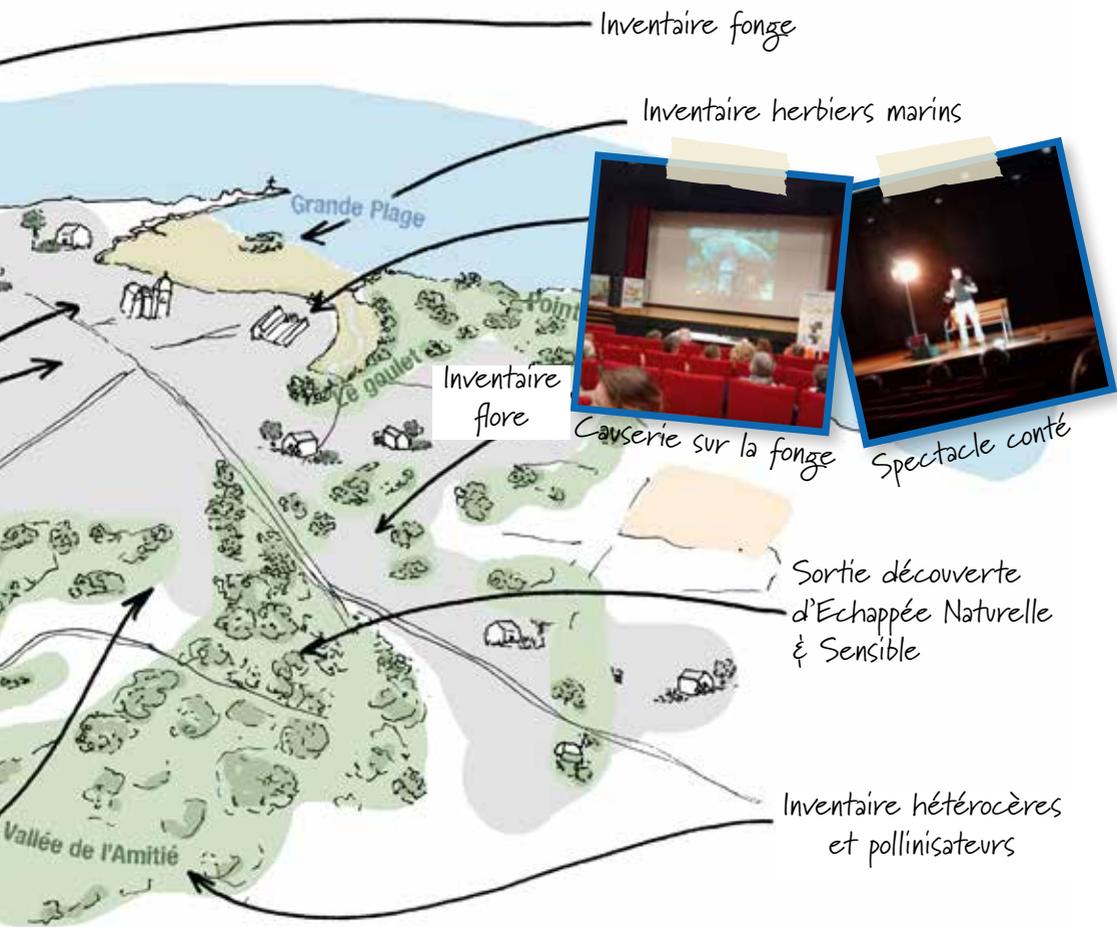
Comptage des hirondelles

Sortie-découverte chiroptères

# Atlas participatif :

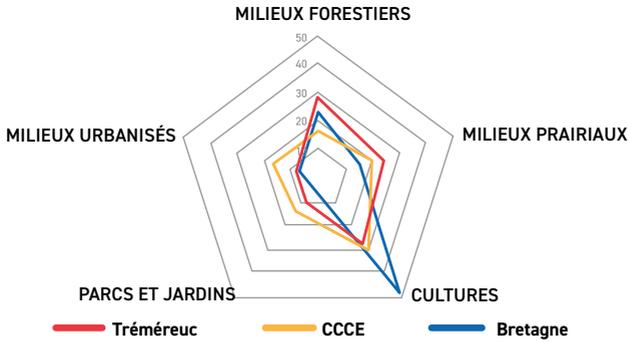
Sur **332 observations** dans la commune il y a :

| FLORE ET FONGE (CHAMPIGNONS)  |   |   | FAUNE   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Champignons   | Fougères  | Plantes à fleur   | Amphibiens  | Crustacés   | Mammifères  | Oiseaux   | Reptiles  | Insectes   |
| 5%  | 3%  | 92%   | 8%  | 1%  | 13%   | 70%   | 2%  | 6%   |





# Que s'est-il passé à ... Trémérec ?



Sortie découverte botanique



Prospection muscardin

Exposition  
Portraits de biodiversité

Crieur de l'Atlas

Bocage Les Rues

Rives du Frémur

Comptage des nids d'hirondelles

# Atlas participatif :

Sur **28 observations** dans la commune il y a :

| FLORE ET FONGE (CHAMPIGNONS)  |   |   | FAUNE   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Champignons   | Fougères  | Plantes à fleur   | Amphibiens  | Crustacés   | Mammifères  | Oiseaux   | Reptiles  | Insectes   |
| 0%  | 0%  | 100%  | 7%  | 0%  | 56%   | 30%   | 0%  | 7%   |



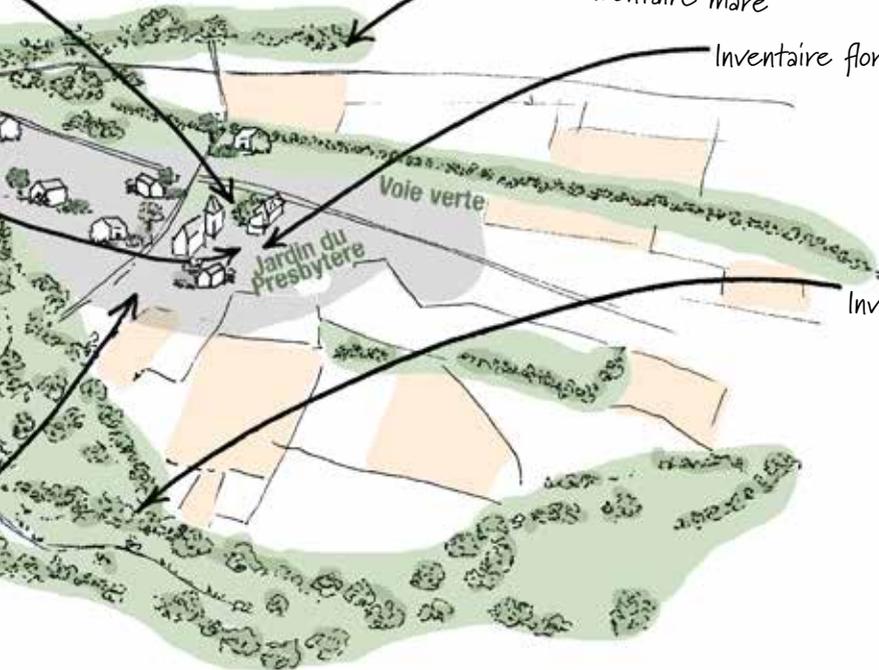
Inventaire mare

Inventaire flore

Voie verte

Jardin du Presbytere

Inventaire fonge



# ET SI ON REDONNAIT DE LA PLACE À LA BIODIVERSITÉ ?

Un plan d'actions intitulé Plan Local pour la Biodiversité a été rédigé en août 2023. Il intègre les résultats de l'Atlas et servira de guide référence à la CCCE et aux communes pour la prise en compte et la préservation de la biodiversité entre 2023-2027.

Grâce aux échanges avec le comité de pilotage et avec le groupe de travail sur la construction du plan d'actions, l'Atlas a engagé la production de visuels et cartes fictives pour permettre la projection des enjeux de biodiversité du territoire.

Afin de dépasser le caractère « spécialiste », les visuels suivants, réalisés par la Fabrique Chimérique, proposent une vision fantastique de la biodiversité. Il s'agit de visualiser des scénettes imaginées afin de se représenter les enjeux du territoire sans pour autant représenter un objectif réel à atteindre. En plus d'animer le plan d'actions, ils permettent d'engager des discussions avec les citoyens et les acteurs du territoire. Chaque page présente un thème par commune à titre indicatif : tous les thèmes sont des points d'attention à l'échelle du territoire et sont détaillés dans le Plan Local pour la Biodiversité.

*Et si on redonnait de la place à la biodiversité pour qu'elle s'épanouisse sur la communauté de communes Côte d'Emeraude ? Avec un peu d'imagination, rêvons d'un territoire accueillant pour la vie animale, végétale et fongique et partons à la rencontre imaginaire de la biodiversité qui nous entoure !*





## Et si on améliorait...

### *La trame brune à Dinard*

Quel lien entre les habitants de l'estran et les oiseaux des jardins ? Ils ont tous besoin d'une trame brune pour vivre: c'est-à-dire une continuité de la biodiversité des sols, terrestres et littoraux. L'artificialisation des sols, notamment en zone urbaine dense, réduit sa place. Il est important de conserver des sols non artificialisés pour la biodiversité.





## Et si on améliorait...

### La trame verte et bleue à Lancieux

La frange littorale est une zone essentielle pour le développement de nombreuses espèces, comme les anguilles (*Anguilla anguilla*). La continuité entre les différents habitats naturels est à préserver de toute artificialisation. A l'échelle régionale, le territoire a une responsabilité particulière vis-à-vis du milieu dunaire présent à Lancieux et à Longchamp à Saint-Lunaire. Il accueille des espèces qui ne se développent que dans ces conditions particulières.



LES HAÏNETTES  
VERTES  
DANS LES  
ÉTANGS DU GOLF

LAC DE  
BUNGALÉ

GOLF DE  
LANCIEUX

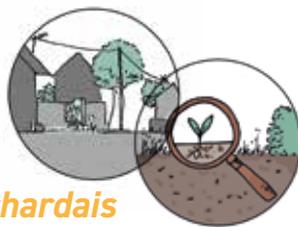
LES CHAMPIGNONS  
DUNAIRES  
À LA BRIANTAIS

PLAGE DES  
BRIANTAIS



## Et si on améliorait...

### La trame brune et la trame grise à La Richardais



L'urbanisation entraîne une artificialisation des sols et une densité d'obstacles aériens comme les bâtiments et les lignes à haute tension.

Difficile de s'y retrouver pour le hérisson (*Erinaceus europaeus*), le blaireau (*Meles meles*) ou le crapaud (*Bufo bufo*). Afin de rendre les centres-villes accueillants, notamment la nuit, de nombreuses actions peuvent être mises en œuvre : adapter l'éclairage public, avoir des clôtures perméables, préserver des espaces de l'artificialisation et de la fréquentation...



PARADIS  
D'AMPHIBIENS  
À LA ZONE HUMIDE  
DE L'HERMITAGE

LES HÉRISSEONS  
SE PROMÈNENT  
EN CENTRE-VILLE  
LA NUIT

NOUVEAU



## Et si on améliorait...

### La trame littorale au Minihic-sur-Rance

L'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) a besoin de l'estran vaseux pour construire son nid : elle mélange du sable et sa bave pour produire un matériau unique et résistant.

Le talitre (*Talitrus saltator*) décompose les végétaux et algues marines. Il participe à la formation du sol sur la plage. Et parfois, il sert de repas aux hirondelles.

Ces deux espèces dépendent de la trame turquoise à l'interface entre les espaces terrestres végétalisés et les zones aquatiques.

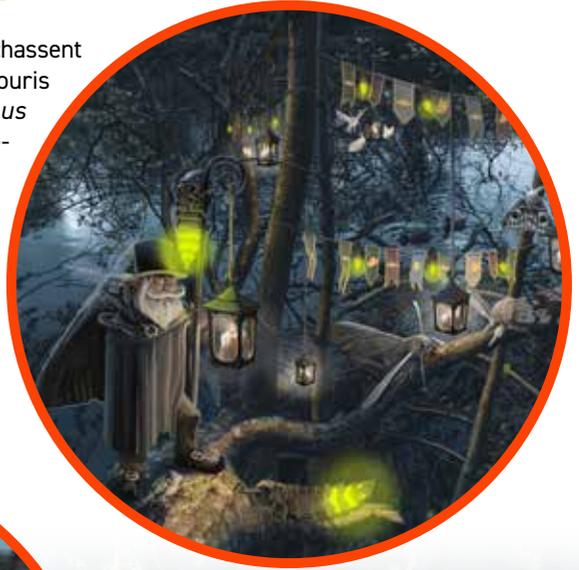




## Et si on améliorait...

### La trame noire à Pleurtuit

De nombreuses espèces se déplacent, chassent et vivent la nuit comme les chauves-souris (*Chiroptera*), les hérissons (*Erinaceus europaeus*), les papillons de nuit (hétérocères), les rapaces nocturnes, les rongeurs... L'éclairage urbain forme une barrière quasi infranchissable pour nombre d'entre eux. En adaptant l'éclairage public, les centres-villes redeviennent accueillants pour les chauves-souris qui y chasseront les moustiques et pour les vers luisants qui feront briller les yeux de petits et grands.



LES CHAUVES SOURIS  
EN GITE ET EN  
CHASSE À POMPHÉLY

LES PAPILLONS  
DE NUIT ET LES  
VERS LUISANTS  
À L'ÉTANG NEUF





## Et si on améliorait...

### *La trame blanche à Saint-Briac-sur-Mer*

La continuité sans pollution sonore est essentielle pour la biodiversité. À Saint-Briac-sur-Mer, par exemple, le golf et les espaces naturels sensibles forment une frange qui éloigne la route du littoral préservant ainsi les espèces du bruit. La tranquillité des espèces passe notamment par le silence. Il est important de prendre en compte la trame blanche lors de manifestations festives ou sportives, par exemple.



LES HIRONDELLES  
DE RIVAGE  
DE LA PLAGE  
DU PORT HUE

PLAGE DU  
PORT HUE

LES PAPILLONS  
COHABITENT AVEC  
LES GOLFEURS

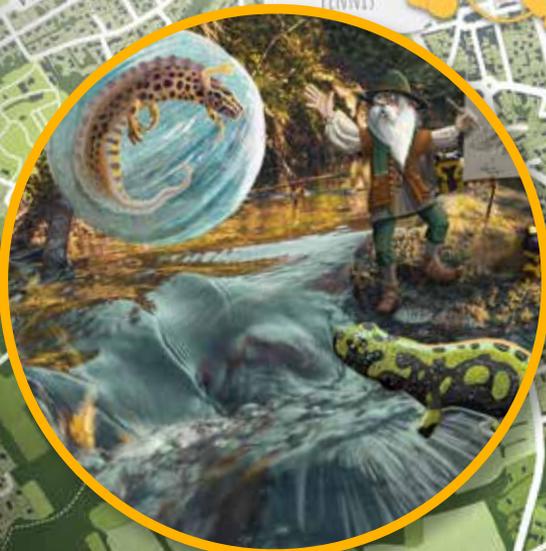
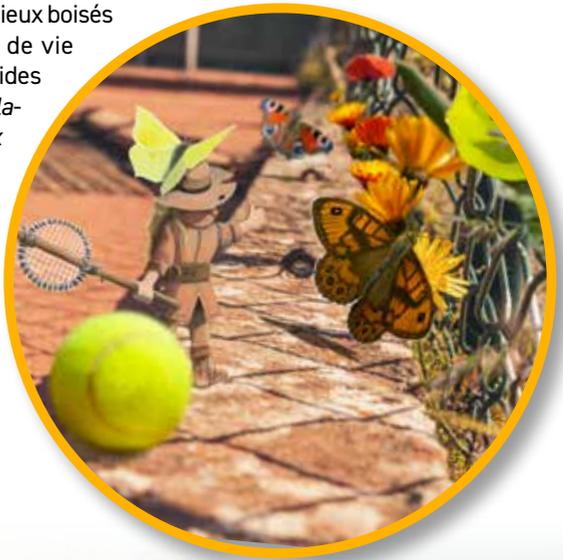




## Et si on améliorait...

### La trame turquoise à Saint-Lunaire

La trame turquoise est constituée de milieux boisés et humides, elle représente l'espace de vie essentiel aux espèces des milieux humides comme les salamandres (*Salamandra salamandra*), la grenouille verte (*Pelophylax kl. Esculentus*) ou les anguilles (*Anguilla anguilla*). Quelques herbes « folles » en bord de route peuvent faciliter la circulation de nombreux insectes. En favorisant les fonctionnalités de la trame turquoise, on favorise les déplacements des espèces entre les différents milieux.





## Et si on améliorait...

### La trame verte et bleue à Trémérec

La continuité écologique entre les différents espaces boisés, les rivières et les zones humides permet le déplacement, l'abri et la ressource pour de nombreuses espèces.

Les abords des cours d'eau sont des milieux riches en biodiversité. Il est important d'en tenir compte lors de l'expansion de l'urbanisation d'un centre-ville, par exemple, afin de s'assurer de la préservation des ressources pour les espèces présentes comme l'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*), le lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) ou le vulcain (*Vanessa atalanta*).



LES CHAMPIGNONS  
ET L'ÉCUREUIL

DANS LA FORÊT DU  
BOIS JOLIE AU BORD  
DU FRÉMIER

LE FOUR À PAIN  
AU COEUR D'UNE  
PRAIRIE FLEURIE  
NON FAUCHÉ  
JARDIN DU  
PRESBYTÈRE

VILLE ET VILAINES  
CÔTES D'ARMOR

VOIE VERTE



## Améliorer toutes ces trames, c'est possible !

Les visuels fictifs de ce livret représentent une vision contée de la biodiversité sur le territoire. Ces scénettes interrogent sa place parmi nous : comment accueillir et vivre avec les espèces animales, végétales et fongiques qui nous entourent ?

A travers les services écosystémiques qu'elle rend, la nature et sa biodiversité constituent un capital inestimable au service de l'humain. Elles sont pourtant perturbées par nos activités du quotidien : déplacements, éclairages, modes de gestion, alimentation, loisirs... Nous pouvons tous agir à notre niveau à travers nos gestes et nos décisions du quotidien. La grande majorité des actions est à la portée de tous. C'est toujours le bon moment pour limiter notre impact et préserver la biodiversité autour de nous !

Le Plan Local pour la Biodiversité propose aux communes, aux habitants et aux visiteurs du territoire de passer à l'action dès maintenant, pour vivre demain dans un environnement respectueux de la nature et de la diversité des espèces présentes.

La communauté de communes et ses communes sauront aussi vous accompagner dans les actions à mettre en place. N'hésitez pas à nous contacter ou à contacter les relais communaux de l'Atlas!

Découvrez le **PLAN LOCAL**  
**POUR LA BIODIVERSITÉ** ... →



# VERS UNE DÉMARCHE BIODIVERSITÉ (2023–2027)

## Le Plan Local pour la Biodiversité

Grâce aux analyses naturalistes de ses partenaires et au bilan des actions réalisées, l'Atlas a permis de faire émerger un Plan Local pour la Biodiversité pour que les huit communes, la communauté de communes et tous les citoyens passent à l'action.

Le Plan Local pour la Biodiversité constitue une contribution locale aux objectifs plus vastes de préservation de la biodiversité. Sans chercher à être exhaustif, il propose une série d'actions concrètes pour poursuivre activement la démarche engagée grâce à l'Atlas.

S'étendant de 2023 à 2027, il se décline en neuf volets (dont un transversal). Chacun d'eux s'appuie sur une espèce parapluie\* locale, issue des avis de recherche. Il s'agit d'espèces faciles à reconnaître et qui évoluent dans différents habitats naturels.

**LES HUIT VOILETS D' ACTIONS SUIVANTS SONT DÉCOUPÉS EN TROIS CATÉGORIES :**

←...  
\* Selon l'Office français de la biodiversité, une espèce parapluie est, en écologie, une espèce dont l'action de protection permet la préservation d'un grand nombre d'autres espèces inféodées à son territoire ou sa niche écologique.



Trames  
écologiques



Amélioration  
des connaissances



Sensibilisation  
et communication



Oeuvre de Sybille Besançon

Le Plan Local pour la Biodiversité s'exprime visuellement sur le territoire à travers les créations de la sculptrice Sybille Besançon. L'installation prend la forme de 8 silhouettes d'espèces-parapluie en acier corten. Itinérantes tous les 6 mois sur les communes du territoire, elles démontrent l'engagement des communes à mettre en œuvre le volet du plan d'actions correspondant en organisant des actions directement liées à cette espèce.

Ouvrez l'œil, guettez les silhouettes pour savoir de quelle espèce-parapluie votre commune est ambassadrice et passez à l'action autour de vous!



M. Bâleac



## LA SALAMANDRE TACHETÉE,

*Salamandra salamandra*, **La rainette verte**,  
*Hyla arborea* **et Les amphibiens**

**Lieu de vie :** elle débute sa vie dans un milieu aquatique puis la poursuit dans un milieu terrestre, le plus souvent boisé.

**Trame turquoise :** e connexion avec les continuités écologiques aquatiques et boisés.

**ESPÈCE  
PROTÉGÉE**

### Le Plan Local pour la Biodiversité propose d'agir pour :



- Favoriser les zones humides et les vieux murets,  
    ↳ *Préserver une zone sanctuaire*

- Remettre en eau les lavoirs et fontaines,
- Ajuster la période et la hauteur des tontes,  
    ↳ *Pratique de gestion en transition*

- Créer des points d'eau,  
    ↳ *Recréation d'habitats favorables*

- Créer des haies sèches et des passages à faune,  
    ↳ *Aménagement favorable*

- Apprendre à reconnaître les amphibiens.  
    ↳ *Formation des élus, agents et citoyens*



- Inventorier les espèces, les lavoirs, les fontaines et les mares des particuliers.



- Faire découvrir au grand public et aux scolaires cette espèce mystérieuse.

### **VOUS AUSSI FAVORISEZ LA SALAMANDRE AUTOUR DE VOUS VIA DES OPÉRATIONS CITOYENNES :**

- J'ouvre mon compteur et je vérifie qu'aucun amphibien n'est coincé dedans.
- Je crée un point d'eau ou une zone humide, pour aider l'hirondelle (rustique et de fenêtre) qui a besoin de boue !





# L'HIRONDELLE DE FÊNÊTRE, *Delichon urbicum*, L'HIRONDELLE RUSTIQUE, *Hirundo rustica*, les martinets et autre oiseaux nicheurs

**Lieu de vie :** nidification souvent très proche de l'humain, sur les rebords de toiture pour les hirondelles de fenêtre, dans les granges pour les hirondelles rustiques, dans les murs pour les martinets...

**La trame grise :** cadre bâti en milieu urbain ou rural servant de support à la nidification.

**ESPÈCE PROTÉGÉE**

## Le Plan Local pour la Biodiversité propose d'agir pour :



- Protéger et signaler les nids,  
  ↳ *Préserver une zone sanctuaire*

- Mettre en œuvre des chantiers non-néfastes à la biodiversité,  
  ↳ *Pratique de gestion en transition*

- Créer des réserves de boue,  
  ↳ *Recréation d'habitats favorables*

- Installer des nids artificiels et des protections du bâti,  
  ↳ *Aménagement favorable*

- Réaliser le comptage des nids des bâtiments municipaux annuellement.  
  ↳ *Formation des élus, agents et citoyens*



- Inventorier les nids chez les particuliers.



- Faire découvrir au grand public et aux scolaires ces espèces souvent confondues.



## **VOUS AUSSI FAVORISEZ LES HIRONDELLES AUTOUR DE VOUS VIA DES OPÉRATIONS CITOYENNES :**

- Je rends mon toit accueillant et protégé des fientes.
- Je crée une réserve de boue. Cela va aussi aider les amphibiens qui recherchent des points d'eau !



## L'ÉCUREUIL ROUX, *Sciurus vulgaris* Le muscardin, *Muscardinus avellanarius* et La microfaune du bocage

**Lieu de vie :** forestier et arboricole, il vit dans les arbres. La fragmentation des forêts et du bocage par les routes et les constructions réduisent son espace vital.

**La trame verte :** bocagère et forestière notamment.

La CCCE a une responsabilité particulière envers le muscardin, cousin de l'écureuil, qui a été redécouvert grâce à l'Atlas. Le bocage du territoire constitue un habitat à préserver pour protéger cette espèce.

**ESPÈCE  
PROTÉGÉE**

### Le Plan Local pour la Biodiversité propose d'agir pour :



- Préserver les haies bocagères et les boisements,

↳ *Préserver une zone sanctuaire*

- Tailler respectueusement les haies,

↳ *Pratique de gestion en transition*

- Créer de nouvelles haies bocagères,

↳ *Recréation d'habitats favorables*

- Installer un écuroduc\*,

↳ *Aménagement favorable*

- Apprendre à reconnaître les traces des rongeurs du bocage.

↳ *Formation des élus, agents et citoyens*



- Inventorier les noisetiers chez les particuliers.



- Faire découvrir au grand public et aux scolaires ces espèces.

\*Écuroduc : construction qui permet aux petits animaux arboricoles de franchir les routes en limitant les risques de collision.



### **VOUS AUSSI FAVORISEZ L'ÉCUREUIL ET LE MUSCARDIN AUTOUR DE VOUS VIA DES OPÉRATIONS CITOYENNES :**

- Je ne taille pas ma haie entre mars et juillet.
- Je restaure le patrimoine fruitier local.



## LE TALITRE SAUTEUR, *Talitrus saltator* et les oiseaux du littoral

**Lieu de vie :** il évolue dans la laisse de mer, comparable à un tas de feuilles mortes en forêt. Le talitre est une source de nourriture pour de nombreuses autres espèces du bord de mer.

**La trame littorale :** le talitre est un crustacé détritivore de l'estran. Il vit et se nourrit d'algues marines ou plantes terrestres déposées par la marée. Il participe ainsi à la formation des sols littoraux.

### Le Plan Local pour la Biodiversité propose d'agir pour :



- Préserver la laisse de mer,  
  ↳ *Préserver une zone sanctuaire*
- Réduire les macros-déchets humains dans la nature,  
  ↳ *Pratique de gestion en transition*

- Favoriser la végétation en haut de plage,  
  ↳ *Recréation d'habitats favorables*
- Installer des bacs à marée ou bacs à déchets,  
  ↳ *Aménagement favorable*

- Apprendre à pratiquer la pêche à pied responsable.  
  ↳ *Formation des élus, agents et citoyens*



- Inventorier les talitres et la laisse de mer.



- Faire découvrir au grand public et aux scolaires cette espèce souvent méconnue.



### **VOUS AUSSI FAVORISEZ LE TALITRE AUTOUR DE VOUS VIA DES OPÉRATIONS CITOYENNES :**

- Je ramasse à la main les déchets sur la plage ou au bord d'un cours d'eau.
- Je pêche responsable.



@chamsz

## L'OREILLARD ROUX, *Plecotus auritus* et les 17 espèces de chiroptères du territoire

**Lieu de vie :** il se réfugie dans les caves l'hiver et dans les combles l'été (en journée). La nuit, il chasse et se déplace en suivant les linéaires boisés ou les cours d'eau.

**La trame noire :** en limitant l'éclairage qui désoriente et aveugle les espèces nocturnes et en rendant les constructions perméables, on favorise un habitat favorable aux chiroptères.

*Le territoire a une responsabilité particulière envers les chauves-souris car il accueille plusieurs grandes colonies, notamment de grand rhinolophe.*



### Le Plan Local pour la Biodiversité propose d'agir pour :



- Préserver les arbres creux du territoire,  
    ↳ *Préserver une zone sanctuaire*
- Limiter l'éclairage la nuit,  
    ↳ *Pratique de gestion en transition*
- Créer de nouvelles haies bocagères,  
    ↳ *Recréation d'habitats favorables*
- Favoriser l'accès aux caves, aux combles ou à défaut à des nichoirs artificiels,  
    ↳ *Aménagement favorable*
- Apprendre à reconnaître les habitats (estival/hivernal) des chiroptères.  
    ↳ *Formation des élus, agents et citoyens*



- Inventorier les bâtiments municipaux propices à l'accueil des chiroptères.



- Faire découvrir au grand public et aux scolaires ces espèces souvent méconnues.



### **VOUS AUSSI FAVORISEZ L'OREILLARD ROUX ET LES CHAUVE-SOURIS AUTOUR DE VOUS VIA DES OPÉRATIONS CITOYENNES :**

- Je supprime les lumières de mon jardin.
- Je vérifie ma maison et je la rends accueillante.
- Je n'utilise pas de pesticides.



Phylobay

## LE MACHAON, *Papilio machaon* et les papillons dirunes et nocturnes

**Lieu de vie :** il vit dans différentes plantes sauvages. Certaines espèces sont inféodées\* à une plante spécifique comme le Machaon et les ombellifères ou le Paon-du-Jour et l'ortie.

**La trame verte :** talus, prairies et jardins constituent des réservoirs de plantes hôtes comme les ronces, le prunellier, la mauve, l'origan, la lavande... Des espaces végétalisés diversifiés et des talus non fauchés offrent des habitats favorables aux papillons du territoire et autres pollinisateurs.

### Le Plan Local pour la Biodiversité propose d'agir pour :



- Préserver des « réservoirs à papillons » (ex. : 1m<sup>2</sup> d'orties),
  - ▾ Préserver une zone sanctuaire



- Inventorier les espèces grâce au protocole participatif Opération Papillons

- Limiter l'éclairage la nuit et réaliser des fauches précoces et tardives,
  - ▾ Pratique de gestion en transition

- Planter des ajoncs, des ronces et du lierre,
  - ▾ Recréation d'habitats favorables



- Créer une prairie non fauchée toute l'année,
  - ▾ Aménagement favorable

- Faire découvrir ces espèces au grand public et aux scolaires

- Apprendre à reconnaître les espèces grâce au protocole Propage\*.
  - ▾ Formation des élus, agents et citoyens

\* Propage (Protocole Papillons Gestionnaires): protocole de sciences participatives de suivi des papillons par les gestionnaires d'espaces verts.

\*\* Pollinis'Action : diagnostic pour évaluer si un jardin ou un espace végétalisé répond aux besoins essentiels des pollinisateurs, disponible sur

[www.pollinisactions.arthropologia.org/diagnostic](http://www.pollinisactions.arthropologia.org/diagnostic)



### VOUS AUSSI FAVORISEZ LES PAPILLONS AUTOUR DE VOUS VIA DES OPÉRATIONS CITOYENNES :

- Je réalise le test Pollinis'Action\*\*.
- Je crée un réservoir à papillons.
- Je ne tonds plus une partie de ma pelouse et laisse se développer un carré d'orties.



## L'HYGROPHORE EN CAPUCHON, *Hygrocybe calyptiformis* et la biodiversité des sols

**Lieu de vie :** il pousse dans des prairies non fertilisées (rares aujourd'hui). *Le terme « champignon » est ambigu car il représente souvent uniquement la fructification temporaire et visible d'organismes formés de filaments (le mycélium) invisibles et souterrains. Certains champignons ne se développent qu'en présence d'arbres hôtes.*

**La trame brune :** continuité des sols naturels. Le sol est l'un des plus grands réservoirs de biodiversité. Les champignons permettent le développement de la majorité des plantes et la décomposition du bois mort.

### Le Plan Local pour la Biodiversité propose d'agir pour :



- Préserver des zones boisées avec des arbres hôtes,  
    ↳ Préserver une zone sanctuaire



- Inventorier les espèces et les arbres hôtes du territoire

- Créer une pelouse à hygrocybes\* (tonte régulière avec évacuation pour une pelouse non enrichie),  
    ↳ Pratique de gestion en transition

- Créer une haie sèche,  
    ↳ Recréation d'habitats favorables

- Maintenir le bois mort et arbres sénescents\*\*,  
    ↳ Aménagement favorable

- Apprendre à reconnaître les espèces.  
    ↳ Formation des élus, agents et citoyens



- Faire découvrir ces espèces au grand public et aux scolaires

\**Hygrocybe* : du grec «tête d'eau» genre champignons humides de petite taille (4 à 10cm) poussant dans l'herbe au chapeau conique puis étalé.

\*\*Sénescence : arbre vivant qui montre des signes de vieillissement.



### VOUS AUSSI FAVORISEZ L'HYGROPHORE ET LES CHAMPIGNONS AUTOUR DE VOUS VIA DES OPÉRATIONS CITOYENNES :

- Je plante un arbre hôte.
- Je conserve le bois mort dans mon jardin.

## LE COQUELICOT, *Papaver rhoeas* et les plantes sauvages



Pixabay

**Lieu de vie :** les fleurs sauvages messicoles (coquelicot, bleuet,...) sont des espèces qui se développent dans les cultures, au rythme des moissons.

**La trame verte:** talus, prairies et jardins sont des réservoirs de plantes sauvages et constituent une réserve d'abris et de nourriture pour de nombreux insectes et oiseaux des jardins.

### Le Plan Local pour la Biodiversité propose d'agir pour :



- Préserver des prairies non fauchées,  
    ↳ *Préserver une zone sanctuaire*
- Réaliser des fauches précoces, pour permettre une seconde floraison, et tardive pour permettre la montée en graines,  
    ↳ *Pratique de gestion en transition*
- Créer un « carré biodiversité » (espace non fauché),  
    ↳ *Recréation d'habitats favorables*
- Installer des nichoirs à oiseaux,  
    ↳ *Aménagement favorable*
- Apprendre à reconnaître les espèces grâce au protocole Florilège\*.  
    ↳ *Formation des élus, agents et citoyens*



- Inventorier les espèces grâce à des protocoles participatifs  
(Ex. : *Sauvage de ma rue / comptage des oiseaux des jardins*).



- Faire découvrir ces espèces au grand public et aux scolaires.

\* *Florilège : protocole de sciences participatives de suivi floristique des prairies urbaines par les gestionnaires d'espaces verts.*

### **VOUS AUSSI FAVORISEZ LE COQUELICOT ET LES PLANTES SAUVAGES AUTOUR DE VOUS VIA DES OPÉRATIONS CITOYENNES :**

- Je crée un « carré biodiversité ».
- Je n'utilise aucun pesticide, herbicide dans mon jardin.

## VOLET TRANSVERSAL

Ce volet transversal est porté par la communauté de communes Côte d'Émeraude. Son objectif est double : faciliter la mise en œuvre du Plan Local pour la Biodiversité et développer des actions sur des thématiques transversales.

### LE VOLET TRANSVERSAL EST DÉCOUPÉ EN 4 CATÉGORIES :



- Animer le Plan Local pour la Biodiversité,
- Intégrer l'enjeu « biodiversité » dans les projets communautaires,
- Accompagner techniquement les acteurs pour réaliser des actions,
- Détailler les fiches-actions grâce aux retours d'expérience des communes,



- Représenter et suivre les chantiers favorables à la biodiversité,
- Accompagner les communes lors des révisions de PLU,
- Mettre en place la « route des hérissons »,



- Réaliser des inventaires pour améliorer la connaissance des hauts lieux de biodiversité (mares, lavoirs, arbres creux...),
- Analyser les trames au niveau local.



- Suivre et mettre à jour le site de l'atlas participatif,
- Créer et diffuser annuellement un guide des sorties nature & biodiversité,
- Accompagner la mise en place d'animations pour les scolaires,
- Créer des supports graphiques (expositions, panneaux, kit bio-divers-cité ...),
- Organiser des animations (inventaires participatifs, spectacles...)

### **JE VEUX ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS MON JARDIN !**

Demandez le kit bio-divers-cité pour faire un jardin à biodiversité positive ! Inspirée par la ville de Saint-Lunaire, la CCCE met à disposition un kit bio-divers-cité, revisité grâce au projet « Embarquez ! Pour les défis transitions en Côte d'Émeraude ».

**Le saviez-vous ?** Les jardins privés et publics représentent 1.2 millions d'hectares en France, soit 4 fois la surface des réserves naturelles. De quoi agir pour la biodiversité !



# L'Atlas

de la **BIODIVERSITÉ**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CÔTE D'ÉMERAUDE

Soutenus par l'Office français de la biodiversité (OFB), les Atlas sont des outils pour réaliser un état des connaissances de la biodiversité d'un territoire. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, cet Atlas est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour la communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE), qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion.

[www.cote-emeraude.fr/listes/latlas-de-la-biodiversite](http://www.cote-emeraude.fr/listes/latlas-de-la-biodiversite)

